

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 mai 2006

**ENGAGEMENT POUR LE LOGEMENT**  
(Deuxième lecture) - (n° 3072)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 154

présenté par

MM. Le Bouillonnet, Brottes, Mmes Lepetit, Gautier, M. Dumont, Mmes Saugues, Darciaux,  
MM. Bono, Ducout, Dumas, Mme Lebranchu, MM. Cohen, Boisserie,  
Mmes Lignières-Cassou, Robin-Rodrigo, M. Néri  
et les membres du groupe Socialiste

-----  
**ARTICLE 11**

Dans la dernière phrase de l'alinéa 3 de cet article, substituer au nombre :

« cinq »

le nombre :

« quinze ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'amendement propose de prolonger les délais prévus afin de mettre en place un accompagnement social dans les meilleures conditions possibles pour les ménages inconnus des services sociaux ou n'ayant pas de dossier FSL constitué au cours des douze derniers mois.